



## ÉDITO

Juillet 2015



Un petit saut dans l'histoire pour nous souvenir de la fameuse Journée des Dupes, au cours de laquelle Marie de Médicis crut avoir convaincu le Roi de se séparer de Richelieu, alors qu'in fine ce fut elle qui fut évincée. Oui mais nous l'avons vécue inversée puisqu'après de nombreuses promesses, de faux espoirs entretenus, Marie... pardon Ségolène eut à son avantage le fin mot de l'histoire et enterra sine die le projet de l' A 831. Je n'épiloguerai pas sur les conséquences économiques de cette décision que tous les acteurs responsables vendéens connaissent bien.

Nous sommes à la veille de décisions importantes portées par deux textes qui ont fait l'objet de débats, et pour lesquels le Sénat avait adopté de nombreux amendements dans un esprit constructif et avec le souci de faire voter des textes dont le contenu serait en adéquation avec les attentes des Français.

Pour la Loi NOTRe, le gouvernement revient à présenter en dernière lecture à l'Assemblée Nationale pratiquement la même mouture que celle d'origine et fait fi, pour une Loi concernant les collectivités territoriales, des avis des représentants de ces collectivités. Bel exemple de démocratie.

La Loi Macron, en raison de la fronde de ses propres députés, a conduit Manuel Valls à imposer le 49-3.

Cette disposition inscrite dans la Constitution de la Vème République pour mettre un frein à l'instabilité gouvernementale, apanage de la IVème

République, a perdu de l'esprit vertueux qui animait ses rédacteurs.

Nous avons pour une fois un ministre qui paraissait prêt à pratiquer une certaine ouverture, à écouter et prendre en compte certaines propositions émanant de tout l'éventail politique. Pour des raisons doctrinaires, Manuel Valls a sifflé la fin de la récréation, craignant sur sa gauche et peut-être parce que l'esprit d'ouverture de son ministre pouvait faire de l'ombre.

En tout état de cause, engager le 49-3, que je ne conteste pas ou alors c'est la Constitution qu'il faut contester, mais sur un texte fourre-tout, en demi-teinte, dépourvu de tous les espoirs qu'il pouvait malgré tout susciter, est apparu pour certains une trahison, pour d'autres un aveu de faiblesse.

J'ajouterais pour ma part qu'il s'agit d'un détournement constitutionnel au profit de manoeuvres purement politiciennes. Par ces deux exemples, nous voyons aussi le combat de nos gouvernants pour, à coup de menton ou à coup de décisions à l'emporte-pièce, marquer leur zone d'influence.

Bonne lecture

## ACTUALITÉ

## Soutien aux éleveurs vendéens



© DR

Mardi 28 juillet, répondant à l'invitation adressée à tous les parlementaires, par la FDSEA et les Jeunes Agriculteurs de Vendée, j'ai participé à une rencontre organisée à la ferme Gaec Le Trio (Beaufou) pour confirmer mon **soutien aux éleveurs vendéens** pour lesquels, dès le mois de juin, j'ai **interrogé le ministre de l'agriculture par voie de question écrite**.

J'ai redit qu'au-delà des mesures d'urgence qui sont les bienvenues, il faut apporter des réponses structurelles sur la **compétitivité**, l'**organisation des filières**, la **sécurisation des revenus**, l'**aide à l'investissement**.

J'ai salué les engagements responsables des industriels de l'agro-alimentaire vendéens et des producteurs pour valoriser les filières régionales.

**Le Sénat soutient l'élevage français**

Le 17 juillet, le Président du Sénat, Gérard Larcher accueillait l'ensemble des représentants de la filière

de l'élevage. Après les constats, et la validation de mesures d'urgence sur les prix, des pistes de travail ont été lancées sur les enjeux structurels de la filière agro-alimentaire.

---

LIRE LA SUITE

---

### Communes nouvelles : un coup de pouce

---



© DR

Forme rénovée de regroupements de communes permettant la création d'une collectivité territoriale de plein exercice, la commune nouvelle, est l'objet de mesures financières incitatives en direction principalement des **petites communes** :

- pour les communes nouvelles regroupant **au plus 10 000 habitants**, stabilisation de la Dotation Globale de Fonctionnement pendant 3 ans
- bonification de 5 % pour la même période, pour les communes nouvelles dont la population regroupée est comprise **entre 1 000 et 10 000 habitants**.

En Vendée comme dans de nombreux territoires, les élus **engagent les travaux de réflexion et de concertation maintenant**. Si la dotation financière est importante, un **projet solide** préalablement accepté par la population, est indispensable.

Il faut laisser aux élus un **décal supplémentaire pour qu'ils s'approprient ce nouvel outil**. C'est l'initiative prise par mon Collègue Hervé Maurey, Président UDI de la Commission de l'Aménagement du Territoire et du Développement durable, qui m'a proposé de cosigner la **proposition de loi** qui reporte l'échéance du « **pacte financier** » au **1er janvier 2017**.

Cette disposition aura une incidence financière qui devra être prise en compte dans le budget de l'Etat : nous déposerons à l'automne un **amendement** au projet de **loi de finances pour 2016** qui la reprendra ; nous sommes persuadés qu'une majorité de sénateurs la soutiendra !

A moins que le Gouvernement rallie notre pragmatisme et l'intègre dans ses propositions ! Ce qu'il devrait faire s'il veut rester dans la logique de ses objectifs initiaux qui était de favoriser le regroupement des petites communes, principalement rurales.

---

LIRE LA SUITE

---

### 20 entrepreneurs français à Londres témoignent

---



© libre de droit

La croissance britannique progresse de 0,7% sur le second trimestre 2015, et devrait atteindre 2,6% sur un an. La croissance du PIB a été tirée par les services, qui contribuent pour plus des trois quarts à l'économie britannique.

Comme vous le savez, la **Délégation sénatoriale aux entreprises** s'est rendue à **Londres** le 13 avril dernier, à l'invitation de mon Collègue Olivier CADIC, Sénateur UDI représentant les Français établis hors de France, pour y rencontrer une vingtaine d'entrepreneurs français installés Outre-Manche.

Tout autant que ces derniers, nous avons été séduits par un **environnement qui favorise l'entreprise**.

Voici l'**étude comparative** des environnements britanniques et français du point de vue même des chefs d'entreprises français : « **Pourquoi le Royaume-Uni séduit les entrepreneurs français** ».

---

LIRE LA SUITE

---

### Le CMJ du Château d'Olonne au Sénat

---



© DR

J'ai récemment accueilli au Sénat des élus du Conseil Municipal des Jeunes du Château d'Olonne, accompagnés par Mr le Maire Joël Mercier, Mme Annick Trameçon adjointe, ainsi que des élus et des animateurs. Prendre place dans l'hémicycle, s'asseoir à la place des Sénateurs dans cette enceinte chargée d'histoire, suscitera peut-être des vocations citoyennes.

Cette visite a donné la possibilité à tous de se rendre compte, au-delà du décorum voulu pour imprégner l'esprit de **l'importance des décisions prises dans cette instance**, combien le **sens des responsabilités et du devoir** est attaché à la fonction.

### Journée nationale d'action

---



© AMF

« **Le 19 septembre 2015, faisons cause commune** », c'est le **message lancé par l'association des maires et intercommunalités de France** à tous les élus, pour qu'ils se mobilisent et sensibilisent tous les citoyens sur les **conséquences des baisses drastiques des dotations de l'Etat**.

Ce sont des investissements utiles à nos territoires, des services à nos concitoyens et les emplois dans nos entreprises qui sont menacés.

J'ai déjà dénoncé les baisses des dotations de l'Etat aux **collectivités territoriales** qui s'amplifient d'ailleurs dans un plan triennal (amputation de **pas moins de 30%**) confirmé par le Secrétaire d'Etat au budget devant les membres des bureaux de l'AMF et de l'ADF.

L'examen du projet de loi de finances pour 2016 sera l'occasion une nouvelle fois de dénoncer la brutalité de ce plan triennal et de faire des propositions pour une véritable équité.

---

## AU SÉNAT

---

### Plaisance et imposition

---



© DR

Profitant du projet de loi sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), le Gouvernement a introduit au Sénat en première lecture, une **taxe de mouillage** ; à l'origine plus précisément pour les navires de plaisance mouillant dans les aires marines protégées en Méditerranée. Le **risque** pour l'industrie nautique, fleuron de l'économie vendéenne, c'est l'extension de cette redevance **pénalisante** en termes d'**attractivité de nos façades littorales**. **Le Sénat a adopté en commission mon amendement la supprimant**. Au prétexte de protection de l'environnement, le Gouvernement créait un nouvel impôt.

---

LIRE LA SUITE

---

### Les échos des entrepreneurs

---



© DR

Fin de session également pour la **délégation sénatoriale aux entreprises** qui valide le 16 juillet, le **rapport d'information « Les échos du terrain : six mois de rencontres avec les entrepreneurs »**. La Vendée est en tête car ce fut, sur ma proposition, le premier département visité. Nous avons toujours été très bien accueillis par des entrepreneurs qui apprécient la démarche des sénateurs de prendre le temps de les écouter. J'ai bien entendu le cri du coeur des **entrepreneurs vendéens** : « **Laissez-nous travailler !** »

---

LIRE LA SUITE

---

### Tableau de bord

---



© Direction de la communication-Sénat

La session ordinaire commencée le 1er octobre 2014 au lendemain des élections sénatoriales s'est terminée le 30 juin. Prolongés sur convocation du Président de la République par une session extraordinaire, les travaux parlementaires se sont déroulés jusqu'au 26 juillet. Le tableau de bord de ces travaux est plutôt éloquent ; je souligne juste la moyenne hebdomadaire de 68 heures regroupant les séances publiques dans l'hémicycle, les réunions des commissions permanentes et celles des délégations et des offices. Le **Sénat**, par son travail a démontré suite au dernier renouvellement qu'il est bien une **Assemblée parlementaire** à part entière qui **légifère et contrôle le Gouvernement** comme l'**interlocuteur des élus locaux**, reconnu par la Constitution lui conférant la priorité pour l'examen des textes dont l'objet concerne l'organisation territoriale. La session d'automne s'ouvrira sous le signe d'une plus **grande transparence** de l'**activité** de chaque **sénateur** ; c'est une exigence démocratique.

---

LIRE LA SUITE

---

---

## EN DIRECT DE L'HÉMICYCLE

---

### Les TET : lutte contre la fracture territoriale

---



© DR

La **ligne Nantes-Bordeaux** qui traverse la Vendée, **desservant La Roche-sur-Yon et Luçon, est malmenée dans le rapport DURON** sur les **Trains d'Equilibre du Territoire et l'arrêt à Luçon**, condamné. Ma contribution à ce rapport ayant été rejetée, je n'ai donc pas apporté ma signature. A Luçon le 26 juin pour soutenir le Sud-Vendée, j'ai présenté mes propositions « pour étoffer et optimiser l'offre par une **interaction économique viable TET-TER** notamment par une **ouverture encadrée à la concurrence**. » Au Sénat, lors du débat sur les trains Intercités, j'ai développé mon argumentation.

---

LIRE LA SUITE

---

## Transition énergétique : rendez-vous manqué !



© Ministère de l'Ecologie

du Territoire et Développement durable du Sénat le rétablissement de l'étude d'impact préalable à la généralisation du tri à la source des **biodéchets**. La situation vendéenne démontre combien les installations de tri-mécano-biologique (TMB) participent également aux objectifs de **valorisation énergétique** fixés par les lois du Grenelle de l'environnement.

L'Assemblée nationale, au final, par l'amendement raisonnable et responsable de mon Collègue UDI, Bertrand PANCHER, a permis d'inscrire dans la loi que toutes les installations de TMB ne sont pas à éviter systématiquement.

La transition énergétique pour une croissance verte mérite mieux que des postures politiques sur la date à partir de laquelle la **part du nucléaire** devrait être réduite de 50% : celle de 2025 est finalement retenue ; accords électoraux pour les régionales obligent !

Je préfère un **discours de vérité** et rappeler que cette date est illusoire. La réduction du nucléaire s'entend dans le **mix énergétique** qui protège notre planète et notre environnement.

Avec mes collègues du Groupe UDI-UC, nous avons défendu la **liberté d'initiative** et d'expérimentation des **collectivités territoriales** pour une meilleure gestion décentralisée des énergies renouvelables et des déchets, afin de mieux répondre aux **particularités territoriales**.

Sur le volet « **déchets** », j'ai soutenu avec la commission Aménagement

[LIRE LA SUITE](#)

## Listes électorales : loi d'exception !



© DR

J'ai soutenu et **voté** la position de la Commission des Lois du Sénat qui proposait une **solution simple et pérenne** permettant à tout électeur de s'inscrire sur la liste électorale de sa nouvelle commune, après un déménagement quel qu'en soit le motif ; aujourd'hui, seul le **motif professionnel** étant retenu.

L'**Assemblée nationale** refusant de transiger a retenu la version initiale du texte qui oblige donc, de **manière exceptionnelle en 2015**, toutes les communes à rouvrir les inscriptions sur les listes électorales **jusqu'au 30 septembre** afin de permettre à de nouveaux électeurs de s'inscrire pour le **scrutin des régionales de décembre prochain**. La Loi n°2015-852 du 13 juillet 2015 : des charges supplémentaires pour les communes à quelques mois de l'ouverture de la révision ordinaire !

[LIRE LA SUITE](#)

## Loi NOTRe sans enthousiasme



© libre de droit

d'assainissement a été enfin reporté au **1er janvier 2020**.

Représentant le troisième volet de la réforme territoriale imposée par le Gouvernement, elle vient d'être votée après deux lectures et un accord en commission mixte paritaire.

J'en retiens :

Le **seuil** minimal de constitution des **intercommunalités** abaissé de 20.000 à 15.000 habitants, assorti d'un ensemble de dérogations permettant de l'adapter à la diversité des territoires (faible peuplement, densité) ; les **intercommunalités** récemment constituées de 12.000 habitants au moins pouvant être maintenues.

La **Commune**, défendue par le Sénat comme cellule de base des collectivités, s'est imposée : le scrutin universel direct pour les conseillers communautaires est supprimé.

Pour les Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux (**PLUI**), la position du Sénat est enfin retenue : il n'y aura donc pas de transfert obligatoire au niveau intercommunal. La minorité de blocage voulue par les députés est refusée.

Le transfert obligatoire aux communautés de communes et d'agglomération des compétences communales en matière d'eau et

[LIRE LA SUITE](#)

## EN VENDÉE

### Inaugurations Foussais-Payré et Notre-Dame-de-Riez



© DR

Payré, et de Notre-Dame-de-Riez. Je renouvelle mes félicitations à Daniel Aubineau et Hervé Bessonnet, Maires, sans oublier leurs équipes, pour la conduite de ces projets.

Nous savons tous, au-delà de l'affectation de l'édifice, que l'église est le cœur du village autour de laquelle s'est construite, au fil des siècles, l'agglomération pour aboutir après bien des vicissitudes, à la commune actuelle.

Il est particulièrement agréable de constater combien la Vendée est soucieuse de la **conservation de son patrimoine**. Religieux ou historique il est le symbole de notre civilisation, tellement important que les premiers actes des tyrannies, partout dans le monde, sont de les détruire pour tenter de les effacer de la mémoire collective.

Dans la mesure de leurs moyens, les parlementaires participent à cette conservation en apportant leur concours par le biais de la **réserve parlementaire**.

C'est le cas pour la **restauration** de l'**Eglise** St-Hilaire de Foussais-

## La course "Vendée Coeur"



© DR

Avec l'équipe de Vendée Coeur je reste disponible pour un nouveau défi.

24h d'animations non stop, récupérer 20 000 € à reverser à l'Association « Rêves » pour réaliser le rêve d'enfants malades, voilà l'objectif que s'étaient fixés le Président de Vendée Coeur Fabrice Garandeau et son équipe. Objectif atteint ! Dépassé même, en participants et en enthousiasme.

Ils ont démontré que les obstacles n'étaient là que pour être surmontés, et que lorsque l'on fédère les bonnes volontés, et surtout les volontés tout court, rien n'est impossible.

Stands d'animation, soirée musicale, relais 24h de course en canoë et paddle sur le Lac de Tanchet aux Sables d'Olonne, jusqu'à l'épuisement, mais que vaut le sourire d'un enfant ?

J'ai été très fière de participer au relais de paddle, un peu meurtrie physiquement, manque d'entraînement sans doute, mais bien soutenue par l'équipe. Sans équipe on n'est rien.

## Inauguration digue du Platin à La Faute-sur-Mer



© DR

L'inauguration de la digue du Platin marque la **volonté et les efforts de tous pour mettre en oeuvre les moyens de protection contre les risques d'inondations.**

Après le relèvement de la digue du port, c'est un des éléments clés pour assurer la sécurité des habitants de la Faute-sur-Mer.

Pour l'avenir il faudra **poursuivre la consolidation et l'entretien des ouvrages, maintenir l'esprit de veille, de surveillance et de solidarité** qui s'est constitué, afin d'être en mesure de faire face aux aléas qui pourraient survenir.

**L'intérêt, la protection et le bien-être de la population** doivent être les **objectifs premiers de tout élu.**

## Inauguration du datacenter "Etix Olona"



© DR

Première retombée économique depuis l'arrivée de la fibre optique au Pays des Olonnes, le **nouveau datacenter** est également le premier maillon du Pôle numérique de la Vannerie.

Sous la houlette de Cyril Pauty, assisté de Marc Morin (Oceanet Technology), et Louis Blanchot (Etix Everywhere), les autorités ont pu visiter, lors de l'inauguration du 28 mai, les installations mises en exploitation. C'est un **centre important de stockage de données, d'équipements de télécommunication, d'ordinateurs**, permettant aux entreprises moyennes de disposer d'un **secteur hautement sécurisé** pour abriter leurs bases de données.

## AGENDA

## SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

### Retrouvez mon actualité sur les réseaux sociaux



Facebook : [www.facebook.com/annick.billon.7](http://www.facebook.com/annick.billon.7)

Twitter : @AnnickBillon

© libre de droit

CONTACT

Au Sénat

Permanence parlementaire

**Beatrice Moinard**

Tel : 01 42 34 29 11 - 06 59 46 72 02

**Residence Clemenceau**

125 boulevard Aristide Briand  
85000 La Roche-sur-Yon

E-mail : a.billon@senat.fr

Tel : 02 51 36 16 99

**Christa BLAIN**

Tel : 06 31 74 05 61

**Yves HUET**

Tel : 06 37 80 42 95

**Facebook :** [facebook.com/annick.billon.7](https://www.facebook.com/annick.billon.7)

**Twitter :** @AnnickBillon

[www.udi-uc-senat.fr](http://www.udi-uc-senat.fr)